

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28/05/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	30

Vote
<b>A L'UNANIMITE</b>
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE DE LA SARTHE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 28 Mai à 20:30, le Conseil Communautaire du Sud Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil-Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 22/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 22/05/2024.

**Présents** : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes : BERTHE Isabelle, CORMIER Véronique, HATTON Anita, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINÉ Christine, MORGANT Nathalie, PAQUIER Monique, PREZELIN Séverine, RENAUT Martine, SIMON Claudette, TRAHARD Véronique, TURBAN Jacqueline, MM : BACHELIER Jean-Christophe, BRIONNE Alain, CHAUVEAU Pascal, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, HERVE Yves-Marie, HUMEAU Michel, LEPETIT Jean-Pierre, TAUPIN Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHAUVEAU Cécile à M. TAUPIN Laurent, MASSE Karine à Mme PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique à Mme SIMON Claudette, MM : GRAFFIN Serge à M. HERVE Yves-Marie, HERRAUX Denis à M. ROUANET Nicolas, HUREAU Laurent à M. BRIONNE Alain

Absent(s) : M. COME Laurent

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEBEAU Sonia

### **DEL2024/061 – Marchés de travaux relatifs à la construction d'un multi-accueil à Changé : Avenant n°1 au lot n°6 : Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie**

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver et d'autoriser la signature d'un avenant au lot n°6 du marché de travaux conclu avec la société GUYON GUSTAVE ET FILS en matière de menuiseries extérieures et serrurerie dans le cadre de la construction d'un multi-accueil à Changé.

L'objet de l'avenant est une modification technique suite aux études d'exécution dans le cadre des travaux ainsi que l'ajout d'un store en salle de réunion pour davantage de confort à l'usage.

Le montant de l'avenant est fixé à 235.00 € H.T. soit 282.00 € T.T.C., ce qui représente une augmentation de 0.12 % du montant du lot n°6, passant de 203 000.00 € H.T. à 203 235.00 € H.T.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Vu le lot n°6 du marché relatif à la construction du multi-accueil conclu avec la société GUYON GUSTAVE ET FILS pour un montant de 203 000.00 € H.T.,

Considérant la nécessité d'ajouter un store en salle de réunion pour améliorer le confort à l'usage et de prévoir une modification technique suite aux études d'exécution,

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au lot n°6: Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie pour un montant de 235.00 € H.T. soit 282.00 € T.T.C.

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

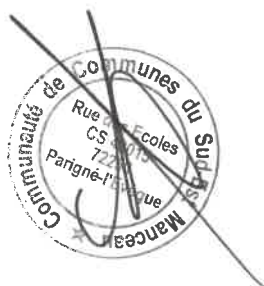
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Parigné l'Evêque, le 28/05/2024

Le Président,  
M. ROUANET Nicolas



La Vice-Présidente,  
Mme LEBEAU Sonia



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20240528-DEL2024-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2024